

VALLEE DE LA VEZERE

Commune de

**LE LARDIN SAINT LAZARE**

REVISION DU

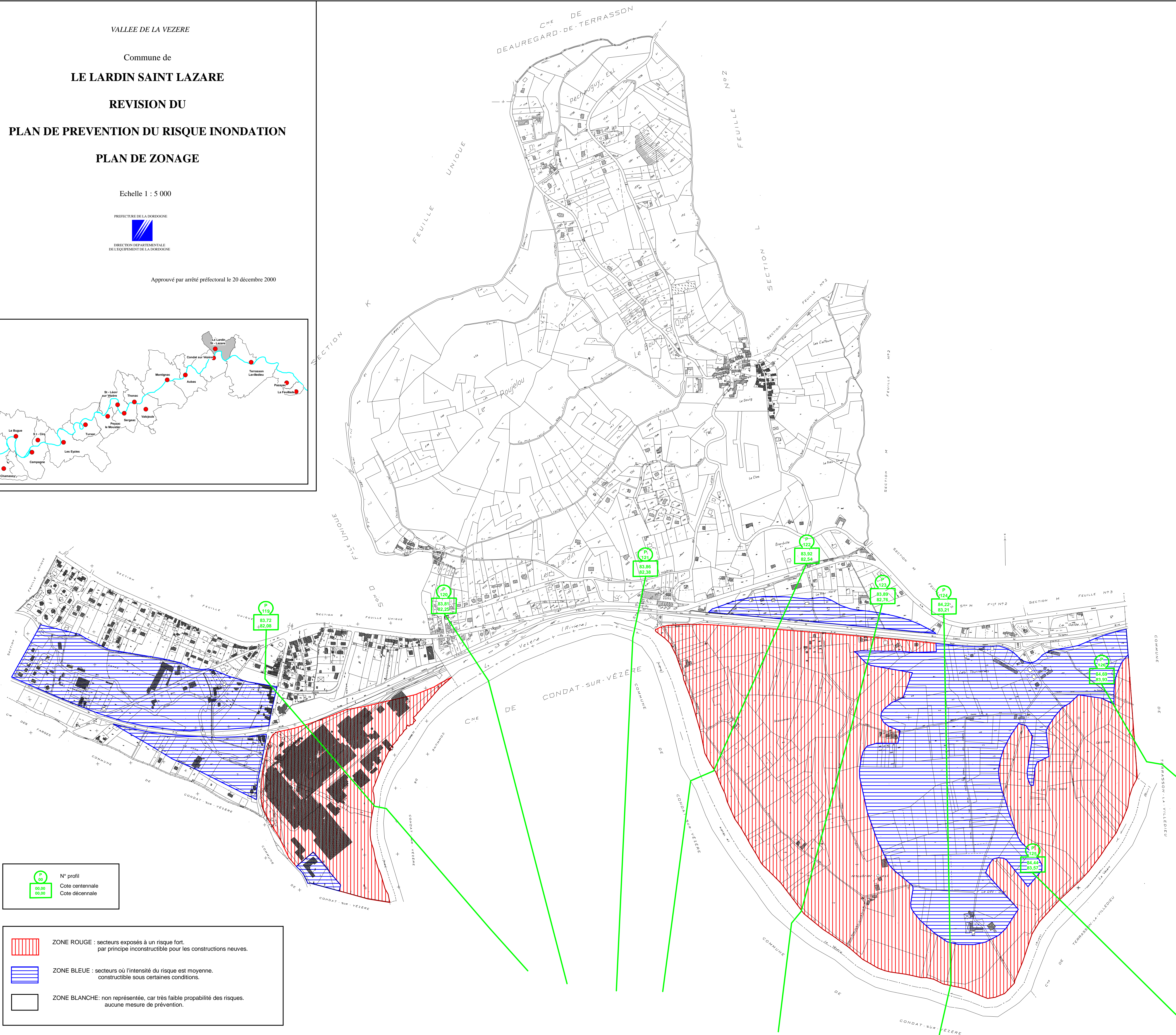
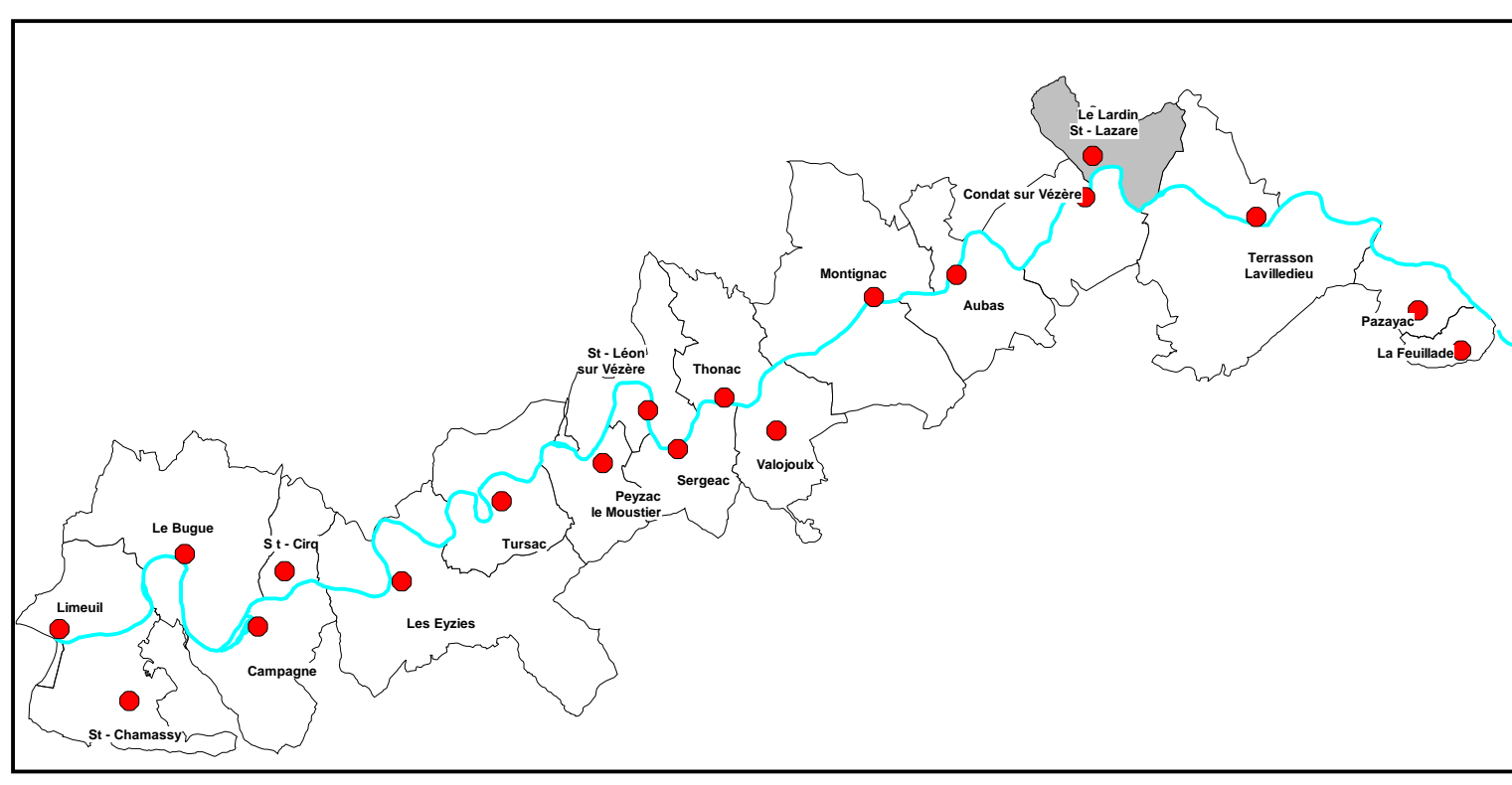
**PLAN DE PREVENTION DU RISQUE INONDATION**

**PLAN DE ZONAGE**

Echelle 1 : 5 000



Approuvé par arrêté préfectoral le 20 décembre 2000



	N° profil
	Cote centennale
	Cote décennale

- ZONE ROUGE : secteurs exposés à un risque fort. par principe inconstructible pour les constructions neuves.
- ZONE BLEUE : secteurs où l'intensité du risque est moyenne. constructible sous certaines conditions.
- ZONE BLANCHE : non représentée, car très faible probabilité des risques. aucune mesure de prévention.